

Monsieur le maire,

Voici trois questions orales que je souhaite poser lors du conseil municipal du 19 octobre 2009.

-Ma collègue Thérèse Dupont a souhaité exposer deux questions d'intérêt communal sous la rubrique questions diverses. Comme stipulé par le règlement intérieur, elle vous les a adressées sept jours francs avant le conseil municipal. Nous avons, comme la loi vous y oblige, reçu l'ordre du jour 5 jours avant ce conseil. Sous prétexte que la rubrique « questions diverses » ne figure pas à l'ordre du jour, ces questions se sont transformées en questions orales. Comment pouvons-nous, à l'avenir, vous faire parvenir nos questions et les voir figurer à l'ordre du jour ? Faut-il vous les adresser plus de sept jours avant le conseil municipal ? Ou, puisque la rubrique « questions diverses » n'est apparue que trop rarement en conseil municipal depuis le début du mandat, devons-nous attendre votre bon vouloir ?

-Nous avons évoqué à de nombreuses reprises le dossier « villa des roses », et vous vous étiez engagé à ce que les deux commissions concernées se réunissent avec tous les documents nécessaires. L'ordre du jour de la commission culture ne mentionnait pas ce sujet, à la différence de l'ordre du jour de la commission urbanisme. Le résultat fut identique : aucune information, aucun document. Ce n'est pas faute d'avoir demandé et interrogé. Pouvons-nous enfin espérer obtenir des informations claires, ou alors devons-nous nous contenter, en vous paraphrasant, d'un « Cause toujours mon lapin, tu m'intéresses ! » ?

-La commission Culture s'était réunie deux heures durant, l'année dernière, pour choisir les photos du calendrier de la ville, distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Cette même commission a découvert, trois mois plus tard, que ses choix ne vous avaient pas plu, puisque vous aviez modifié complètement le projet présenté.

Cette année, la commission Culture n'a pas été saisie du problème. C'est sans doute pour faire gagner du temps à tout le monde que, même sur un sujet aussi consensuel que le calendrier, vous ne déléguez pas cette tâche aux élus municipaux ?

Vous remerciant, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Bouche